Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Bulletin sur la lutte antiparasitaire :

Nouvelles du Centre de la lutte antiparasitaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Volume 2, numéro 1, été 2009

Canada

Pour obtenir des exemplaires additionnels de cette publication ou pour demander un exemplaire sur support de substitution, veuillez communiquer avec :

Section des publications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir John Carling
930 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1A 0CE

Téléphone : (613) 759-6610
Télécopieur : (613) 759-6783
Courriel : publications@agr.gc.ca

Version électronique disponible à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ppelrrp

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2009
Nº AAC 10989F
Nº ISBN 1916-386X
Also available in English under the title :
The Pest Management Newsletter: News from the Agriculture and Agri-Food Canada Pest Management Centre.

Contents

Réussir le test 4
Unir ses forces : les biopesticides au Canada et aux États-Unis 7
Ancré dans les jardins québécois 7
Les guerres contre la larve de taupin 9
Le point sur les stratégies du CLA pour la réduction des risques liés aux pesticides 11
Les activités quotidiennes au CLA 11
Les retrouvailles 12
Les nouveautés du site Web du CLA 14
Demandes d'homologation et homologations de 2009 15
Calendrier d'événements 17
Mouvements de personnel 17

À propos du Centre de la lutte antiparasitaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a créé le Centre de la lutte antiparasitaire (CLA), en 2003, afin de mettre en œuvre le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP) et le Programme des pesticides à usage limité (PPUL). Le PRRP vise l'élaboration de stratégies de réduction des risques pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, tandis que le PPUL répond aux besoins des producteurs canadiens qui produisent des cultures sur des surfaces réduites en leur facilitant l'accès à de nouveaux pesticides à usage limité. Le CLA fonctionne à partir de l'administration centrale à Ottawa et dans neuf centres de recherche [Kentville (Nouvelle-Écosse); Bouctouche (Nouveau-Brunswick); Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec); Vineland (Ontario); Delhi (Ontario); Harrow (Ontario); Scott (Saskatchewan); Summerland (Colombie-Britannique); Agassiz (Colombie-Britannique)], où l'on procède à des essais au champ, en serre et en chambre de croissance.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le CLA, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ppelrrp.

Pour communiquer avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'un ou l'autre des sujets abordés dans le présent numéro de ce bulletin d'information, prière de communiquer avec un représentant du CLA par courriel, à l'adresse pmc.cla.info@agr.gc.ca, ou par téléphone, au numéro 613-694-2457.

Pour obtenir des exemplaires additionnels de cette publication ou pour demander un exemplaire sur support de substitution, veuillez communiquer avec :

Section des publications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir John Carling
930 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1A 0CE

Téléphone : (613) 759-6610
Télécopieur : (613) 759-6783
Courriel : publications@agr.gc.ca

Version électronique disponible à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ppelrrp

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2009
N° AAC 10989F
N° ISBN 1916-386X
Also available in English under the title :
The Pest Management Newsletter: News from the Agriculture and Agri-Food Canada Pest Management Centre.

Contents

Réussir le test 4
Unir ses forces : les biopesticides au Canada et aux États-Unis 7
Ancré dans les jardins québécois 7
Les guerres contre la larve de taupin 9
Le point sur les stratégies du CLA pour la réduction des risques liés aux pesticides 11
Les activités quotidiennes au CLA 11
Les retrouvailles 12
Les nouveautés du site Web du CLA 14
Demandes d'homologation et homologations de 2009 15
Calendrier d'événements 17
Mouvements de personnel 17

À propos du Centre de la lutte antiparasitaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a créé le Centre de la lutte antiparasitaire (CLA), en 2003, afin de mettre en œuvre le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP) et le Programme des pesticides à usage limité (PPUL). Le PRRP vise l'élaboration de stratégies de réduction des risques pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, tandis que le PPUL répond aux besoins des producteurs canadiens qui produisent des cultures sur des surfaces réduites en leur facilitant l'accès à de nouveaux pesticides à usage limité. Le CLA fonctionne à partir de l'administration centrale à Ottawa et dans neuf centres de recherche [Kentville (Nouvelle-Écosse); Bouctouche (Nouveau-Brunswick); Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec); Vineland (Ontario); Delhi (Ontario); Harrow (Ontario); Scott (Saskatchewan); Summerland (Colombie-Britannique); Agassiz (Colombie-Britannique)], où l'on procède à des essais au champ, en serre et en chambre de croissance.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le CLA, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ppelrrp.

Pour communiquer avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'un ou l'autre des sujets abordés dans le présent numéro de ce bulletin d'information, prière de communiquer avec un représentant du CLA par courriel, à l'adresse pmc.cla.info@agr.gc.ca, ou par téléphone, au numéro 613-694-2457.

Réussir le test

Le Programme d'assurance de la qualité du CLA

Aucun vent ne souffle, à la levée du jour, sur cette exploitation agricole située près de Scott, en Saskatchewan, et l'on sait déjà, sans l'ombre d'un doute, que la journée sera chaude. Dans un champ de chanvre, un pulvérisateur est bruyamment traîné à travers les champs, tirant parti du temps calme sans lequel la bouillie serait transportée par le vent. Une scène qui inspire la quiétude, un début de journée d'été ordinaire dans les Prairies.

Sauf que ce n'est pas *tout à fait* ordinaire. Nous observons, de fait, une expérience scientifique, un essai mené au champ par le CLA dans le but d'évaluer le niveau de résidu de pesticide dans les graines de chanvre et l'événement est plus lourd de sens qu'il n'y paraît à première vue. Bien avant que le pulvérisateur n'entre en scène dans les champs, le personnel du CLA a dû préparer un plan d'étude, concevoir l'essai en champ et déterminer les caractéristiques de la machinerie, le lieu de l'essai, les méthodes d'échantillonnage et les exigences en matière de documents justificatifs. L'ensemble de ces aspects assurera une mise à l'essai fructueuse qui saura satisfaire aux exigences réglementaires de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada ainsi qu'aux normes internationales énoncées dans les lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relatives aux Bonnes pratiques de laboratoire (BPL).

Outils relatifs à la qualité

La Section de l'assurance de la qualité (AQ) du CLA se charge de la surveillance des essais au champ et en laboratoire, afin d'assurer leur conformité aux normes de BPL. En effet, l'ARLA exige que toutes les données scientifiques utilisées à l'appui de l'homologation des pesticides, lorsque des propriétés du pesticide concerné pourraient avoir des effets sur la santé humaine ou sur l'environnement, soient recueillies en conformité avec les BPL. L'ARLA utilise les données de ces essais pour décider si elle homologue ou non l'utilisation d'un pesticide pour une culture particulière. Conséquemment, l'intégrité des essais et la qualité des données revêtent alors une importance capital.

Exécution d'un essai d'analyse des résidus dans la laitue, par Martin Trudeau.

Le personnel de la Section de l'AQ utilise donc plusieurs outils pour vérifier la conformité aux normes. Il réfère d'abord aux BPL, qui régissent les processus organisationnels et les conditions dans lesquelles les études sont menées et les rapports de recherches sont produits. Les BPL ne cherchent pas, en soi, à assurer la qualité, mais elles visent plutôt à fournir un cadre uniforme qui orientera les études du CLA aux étapes de la planification, de l'exécution, de la production des rapports et de la reproduction des essais si nécessaire.

Les Modes opératoires normalisés (MON), une composante cruciale des BPL, constituent le deuxième outil dont se sert la Section de l'AQ. Les MON, fondées sur les lignes directrices de l'OCDE relatives aux BPL, couvrent tous les aspects de la conduite des essais. Elles sont essentielles pour assurer la qualité des essais sur les pesticides parce qu'elles servent à établir les méthodes et les directives aux fins de la détermination de la marche à suivre, et qu'elles précisent comment le CLA doit interpréter et mettre en application les exigences énumérées dans les lignes directrices relatives aux BPL. Il existe plusieurs catégories de MON, qui visent non seulement le travail de la Section de l'AQ, mais aussi un large éventail de procédures, telles que la gestion de programmes, la conception de l'étude, le stockage des pesticides et les méthodes d'échantillonnage.

Le troisième outil dont dispose la Section de l'AQ est le plan d'étude. Les directeurs de l'étude préparent ce plan pour tracer les grandes lignes de la marche à suivre adoptée aux fins de l'étude, notamment pour déterminer tous les renseignements concernant le genre de culture et le pesticide utilisé, de même que le moment de l'épandage et celui de la récolte.

Les vérifications d'AQ constituent le dernier, et non le moindre, des outils. Elles permettent aux vérificateurs de l'AQ de déterminer si les essais ont été conduits convenablement et s'ils sont, par conséquent, conformes ou non. Aux fins de ces audits, les vérificateurs examinent les MON, les plans d'étude, les rapports et d'autres éléments du programme, afin d'assurer la conformité aux procédures pertinentes. En outre, ils visitent les lieux où l'on mène les essais en vue de constater les modalités d'exécution des recherches et de vérifier le caractère convenable des installations ainsi que la conformité aux MON et aux plans d'études.

Une perspective au ras le sol

La description ci-dessus brosse un tableau d'ensemble, mais comment cela se traduit-il concrètement sur le terrain? Daniel Ulrich, biologiste qui travaille au sein du Programme des pesticides à usage limité (PPUL) du CLA et responsable principal sur les essais relatifs aux résidus dans les graines de chanvre, décrits ci-devant, nous fournit davantage de détails.

« Aux fins de cette étude, nous avons effectué trois essais en plein champ, dont deux essais qui ont comporté une vérification d'AQ, explique M. Ulrich. La première a porté sur la façon dont on a préparé et épandu le pesticide, et la seconde a permis d'examiner le mode de collecte d'échantillons de graines. En ce qui concerne l'épandage, il a fallu assurer le suivi du plan d'étude et des MON pour veiller à ce que le stockage du pesticide, les mesures, le mélange, le transport et, bien sûr, l'épandage comme tel soient convenables. Conséquemment, il a fallu consacrer beaucoup plus de temps à la préparation de l'épandage que nous en avons pris pour la pulvérisation proprement dite. Au cours du second essai, nous avons dû utiliser une moissonneuse-batteuse pour la récolte en raison de la très petite taille des graines de chanvre, mais cela a posé des problèmes par rapport à notre MON. Pour éviter la contamination des échantillons de graines récoltées, nous avons dû veiller à ce que la machinerie utilisée pour la récolte soit propre. Le MON indiquait qu'il était nécessaire de faire appel à un agent de lavage, comme du savon ou de l'ammoniac, puis de rincer la machinerie pour supprimer toute trace de cet agent. Malheureusement, il n'est pas facile de nettoyer une moissonneuse-batteuse avec quelques seaux d'eau savonneuse, puis de rincer avec quelques seaux d'eau claire supplémentaire. Finalement, nous en sommes venus à la conclusion qu'il serait possible d'utiliser de l'air comprimé, tout en satisfaisant à toutes les exigences du MON » ajoute-t-il.

Beaucoup plus à l'est, Martin Trudeau, également biologiste à l'emploi du PPUL et responsable principal à la station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), raconte : « Les équipes de Saint-Jean ont mené environ 200 essais sur quelque 50 cultures différentes depuis 2003. L'an dernier, par exemple, nous avons recueilli des données sur des résidus de pesticide à notre ferme de Sainte-Clothilde aux fins de l'homologation d'un nouveau pesticide pour lutter contre l'infestation des bulbes d'oignon secs par les thrips. On a mené un autre projet à notre ferme d'Acadie, en vue d'homologuer un nouveau fongicide pour la protection des fraises. À l'instar de tout autre essai semblable, nous avons élaboré des plans d'études et des MON pour calibrer notre pulvérisateur, puis nous avons consigné les données conformément aux BPL, et ces données ont ensuite été vérifiées par la Section de l'AQ. Une telle démarche normalisée nous a aidés à déceler et à corriger ou à éviter complètement des erreurs, de sorte que nous pouvons systématiquement produire des données de très grande qualité » explique-t-il.

Mesure de la vitesse du vent à la ferme d'Acadie, Québec.

Réussir le test

Le Programme d'assurance de la qualité du CLA

Aucun vent ne souffle, à la levée du jour, sur cette exploitation agricole située près de Scott, en Saskatchewan, et l'on sait déjà, sans l'ombre d'un doute, que la journée sera chaude. Dans un champ de chanvre, un pulvérisateur est bruyamment traîné à travers les champs, tirant parti du temps calme sans lequel la bouillie serait transportée par le vent. Une scène qui inspire la quiétude, un début de journée d'été ordinaire dans les Prairies.

Sauf que ce n'est pas *tout à fait* ordinaire. Nous observons, de fait, une expérience scientifique, un essai mené au champ par le CLA dans le but d'évaluer le niveau de résidu de pesticide dans les graines de chanvre et l'événement est plus lourd de sens qu'il n'y paraît à première vue. Bien avant que le pulvérisateur n'entre en scène dans les champs, le personnel du CLA a dû préparer un plan d'étude, concevoir l'essai en champ et déterminer les caractéristiques de la machinerie, le lieu de l'essai, les méthodes d'échantillonnage et les exigences en matière de documents justificatifs. L'ensemble de ces aspects assurera une mise à l'essai fructueuse qui saura satisfaire aux exigences réglementaires de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada ainsi qu'aux normes internationales énoncées dans les lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relatives aux Bonnes pratiques de laboratoire (BPL).

Outils relatifs à la qualité

La Section de l'assurance de la qualité (AQ) du CLA se charge de la surveillance des essais au champ et en laboratoire, afin d'assurer leur conformité aux normes de BPL. En effet, l'ARLA exige que toutes les données scientifiques utilisées à l'appui de l'homologation des pesticides, lorsque des propriétés du pesticide concerné pourraient avoir des effets sur la santé humaine ou sur l'environnement, soient recueillies en conformité avec les BPL. L'ARLA utilise les données de ces essais pour décider si elle homologue ou non l'utilisation d'un pesticide pour une culture particulière. Conséquemment, l'intégrité des essais et la qualité des données revêtent alors une importance capital.

Exécution d'un essai d'analyse des résidus dans la laitue, par Martin Trudeau.

Le personnel de la Section de l'AQ utilise donc plusieurs outils pour vérifier la conformité aux normes. Il réfère d'abord aux BPL, qui régissent les processus organisationnels et les conditions dans lesquelles les études sont menées et les rapports de recherches sont produits. Les BPL ne cherchent pas, en soi, à assurer la qualité, mais elles visent plutôt à fournir un cadre uniforme qui orientera les études du CLA aux étapes de la planification, de l'exécution, de la production des rapports et de la reproduction des essais si nécessaire.

Les Modes opératoires normalisés (MON), une composante cruciale des BPL, constituent le deuxième outil dont se sert la Section de l'AQ. Les MON, fondées sur les lignes directrices de l'OCDE relatives aux BPL, couvrent tous les aspects de la conduite des essais. Elles sont essentielles pour assurer la qualité des essais sur les pesticides parce qu'elles servent à établir les méthodes et les directives aux fins de la détermination de la marche à suivre, et qu'elles précisent comment le CLA doit interpréter et mettre en application les exigences énumérées dans les lignes directrices relatives aux BPL. Il existe plusieurs catégories de MON, qui visent non seulement le travail de la Section de l'AQ, mais aussi un large éventail de procédures, telles que la gestion de programmes, la conception de l'étude, le stockage des pesticides et les méthodes d'échantillonnage.

Le troisième outil dont dispose la Section de l'AQ est le plan d'étude. Les directeurs de l'étude préparent ce plan pour tracer les grandes lignes de la marche à suivre adoptée aux fins de l'étude, notamment pour déterminer tous les renseignements concernant le genre de culture et le pesticide utilisé, de même que le moment de l'épandage et celui de la récolte.

Les vérifications d'AQ constituent le dernier, et non le moindre, des outils. Elles permettent aux vérificateurs de l'AQ de déterminer si les essais ont été conduits convenablement et s'ils sont, par conséquent, conformes ou non. Aux fins de ces audits, les vérificateurs examinent les MON, les plans d'étude, les rapports et d'autres éléments du programme, afin d'assurer la conformité aux procédures pertinentes. En outre, ils visitent les lieux où l'on mène les essais en vue de constater les modalités d'exécution des recherches et de vérifier le caractère convenable des installations ainsi que la conformité aux MON et aux plans d'études.

Une perspective au ras le sol

La description ci-dessus brosse un tableau d'ensemble, mais comment cela se traduit-il concrètement sur le terrain? Daniel Ulrich, biologiste qui travaille au sein du Programme des pesticides à usage limité (PPUL) du CLA et responsable principal sur les essais relatifs aux résidus dans les graines de chanvre, décrits ci-devant, nous fournit davantage de détails.

« Aux fins de cette étude, nous avons effectué trois essais en plein champ, dont deux essais qui ont comporté une vérification d'AQ, explique M. Ulrich. La première a porté sur la façon dont on a préparé et épandu le pesticide, et la seconde a permis d'examiner le mode de collecte d'échantillons de graines. En ce qui concerne l'épandage, il a fallu assurer le suivi du plan d'étude et des MON pour veiller à ce que le stockage du pesticide, les mesures, le mélange, le transport et, bien sûr, l'épandage comme tel soient convenables. Conséquemment, il a fallu consacrer beaucoup plus de temps à la préparation de l'épandage que nous en avons pris pour la pulvérisation proprement dite. Au cours du second essai, nous avons dû utiliser une moissonneuse-batteuse pour la récolte en raison de la très petite taille des graines de chanvre, mais cela a posé des problèmes par rapport à notre MON. Pour éviter la contamination des échantillons de graines récoltées, nous avons dû veiller à ce que la machinerie utilisée pour la récolte soit propre. Le MON indiquait qu'il était nécessaire de faire appel à un agent de lavage, comme du savon ou de l'ammoniac, puis de rincer la machinerie pour supprimer toute trace de cet agent. Malheureusement, il n'est pas facile de nettoyer une moissonneuse-batteuse avec quelques seaux d'eau savonneuse, puis de rincer avec quelques seaux d'eau claire supplémentaire. Finalement, nous en sommes venus à la conclusion qu'il serait possible d'utiliser de l'air comprimé, tout en satisfaisant à toutes les exigences du MON » ajoute-t-il.

Beaucoup plus à l'est, Martin Trudeau, également biologiste à l'emploi du PPUL et responsable principal à la station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), raconte : « Les équipes de Saint-Jean ont mené environ 200 essais sur quelque 50 cultures différentes depuis 2003. L'an dernier, par exemple, nous avons recueilli des données sur des résidus de pesticide à notre ferme de Sainte-Clothilde aux fins de l'homologation d'un nouveau pesticide pour lutter contre l'infestation des bulbes d'oignon secs par les thrips. On a mené un autre projet à notre ferme d'Acadie, en vue d'homologuer un nouveau fongicide pour la protection des fraises. À l'instar de tout autre essai semblable, nous avons élaboré des plans d'études et des MON pour calibrer notre pulvérisateur, puis nous avons consigné les données conformément aux BPL, et ces données ont ensuite été vérifiées par la Section de l'AQ. Une telle démarche normalisée nous a aidés à déceler et à corriger ou à éviter complètement des erreurs, de sorte que nous pouvons systématiquement produire des données de très grande qualité » explique-t-il.

Mesure de la vitesse du vent à la ferme d'Acadie, Québec.

Études minutieuses

De retour à l'administration centrale du CLA, à Ottawa, Jennifer Ballantine, directrice des études, insiste sur le fait que la Section de l'AQ est inextricablement liée à tous les travaux pour lesquels il faut établir un MON. « Nous nous conformons aisément aux BPL en suivant les MON établis, nous dit-elle. Ces exigences portent surtout sur les documents à produire, alors nous avons recours à des MON particuliers aux étapes de la préparation d'une étude, de l'élaboration du plan d'étude, de la conduite des vérifications et de la rédaction des rapports finaux. Dès qu'il se passe quoi que ce soit qui déroge du plan d'étude ou des MON, nous devons indiquer ce qui s'est produit et évaluer l'incidence éventuelle de l'événement sur les résultats de l'étude.

Les directeurs d'étude utilisent un formulaire normalisé pour l'élaboration des plans d'étude, ce qui assure une constance d'un directeur à l'autre. En outre, l'équipe de recherches peut ainsi effectuer son travail plus aisément, car une telle méthode normalisée pour déterminer la démarche des études fait en sorte que chacun respecte la marche à suivre.

Lorsque les vérifications d'AQ sont menées sur les lieux des essais, comme celles décrites pour les essais de Daniel Ulrich, on les désigne sous le nom d'inspections en cours d'essai. On détermine à l'avance la tenue de telles inspections et on assure la coordination avec les inspecteurs sur le terrain. Les vérificateurs d'AQ du CLA mènent la majeure partie de ces audits, mais on fait aussi appel à des vérificateurs contractuels en raison du nombre considérable d'inspections requises et des conflits d'horaire qui surgissent dans l'exécution des vérifications. Généralement, les vérificateurs observent les modalités de pulvérisation ou de récolte de la culture, puis ils examinent très minutieusement la consignation des données dans le cahier de champ des données brutes (CCDB), dans lequel le personnel inscrit chacun des renseignements détaillés concernant l'essai. Lorsqu'ils disposent de suffisamment de temps, les vérificateurs examinent aussi d'autres articles, tels que les dossiers de l'installation, les registres des pesticides et les registres des équipements, afin d'assurer la conformité à l'ensemble des procédures.

Puisque l'essentiel des BPL porte sur la production convenable de documents justificatifs et sur la bonne gestion des documents, les vérificateurs examinent soigneusement les cahiers de champ pour veiller à ce qu'ils soient à jour et tenus convenablement.

Ultérieurement, les cahiers de champ font l'objet d'une autre vérification après la consignation des données recueillies dans le champ, afin d'assurer la correspondance entre les données requises aux fins du plan d'étude et celles qui ont effectivement été recueillies. Tout écart ou lacune doit être inscrit au dossier. Le responsable principal répond ensuite aux interrogations soulevées pendant la vérification d'AQ, et le directeur de l'étude en évalue l'incidence sur l'essai. Après ceci, le directeur de l'étude compile les données brutes de chaque essai au champ et des analyses de laboratoire, puis il rédige le rapport du projet, qui fait également l'objet d'une vérification d'AQ.

L'importance de l'opération

La simple observation d'un chercheur qui s'active au champ, inscrivant ses constatations dans un cahier, n'indique en aucune façon la valeur réelle de la Section de l'AQ. Néanmoins, les bénéfices qu'elle procure sont tangibles et son travail est crucial. Elle aide les chercheurs à produire des données de grande qualité, dont peuvent se servir en toute confiance les organismes chargés de la réglementation au moment de l'examen des données aux fins de l'homologation d'un nouveau pesticide. L'AQ veille à ce que les erreurs, le cas échéant, soient décelées aux toutes premières étapes du processus d'essai et qu'elles soient rapidement corrigées. On retient ainsi des leçons que le personnel du CLA peut partager avec d'autres organisations, et la Section d'AQ tire sa raison d'être du fait qu'elle confirme que les études du CLA ont été menées de façon tout à fait conforme à leur conception.

Unir ses forces : les biopesticides au Canada et aux États-Unis

Le Canada et les États-Unis unissent leurs forces pour accélérer l'accessibilité des biopesticides, au profit des producteurs. Ce nouveau partenariat a été élaboré dans le cadre du Groupe de travail technique de l'ALENA sur les pesticides. Il est formé de représentants du Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP), de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, de l'Environmental Protection Agency (EPA) et du programme IR-4 des États-Unis. Sous l'égide de ce partenariat, les deux pays mèneront, au cours de la campagne agricole de 2009, des essais coordonnés et des projets de démonstration sur les biopesticides relativement à des ravageurs de culture qui sévissent de part et d'autre de la frontière.

On s'est appuyé sur des stratégies élaborées par le CLA pour déterminer les problèmes de ravageur qui revêtent une importance particulière pour le Canada. Une de ces stratégies vise à recourir à des méthodes de lutte antiparasitaire de remplacement en vue de réduire la dépendance aux produits organophosphorés, alors qu'une autre stratégie cherche à réduire les risques liés à l'utilisation de pesticide pour lutter contre la moisissure blanche.

Les membres du partenariat ont recensé quatre problèmes précis de ravageurs parmi les priorités communes des deux pays. Il s'agit du thrips de l'oignon, qui ravage les cultures d'oignon; de la mouche de l'airelle, qui s'attaque aux bleuets nains; de la moisissure blanche chez les haricots secs; et du mildiou, qui ravage les concombres de pleine terre. En se fondant sur leur efficacité avérée ou éventuelle, on a choisi un certain nombre de biopesticides pour démontrer qu'ils pourraient servir de solution de remplacement aux produits conventionnels qui servent actuellement à la lutte contre ces ravageurs.

Le financement des essais canadiens est assuré par AAC et le CLA, alors que l'EPA et le programme IR-4 assurent le soutien des essais en sols américains. Les données recueillies au cours de ces essais menés en parallèle au Canada et aux États-Unis seront utilisées pour satisfaire aux exigences du processus d'homologation au Canada, et elles favoriseront simultanément l'adoption de ces biopesticides par les producteurs des deux pays. On espère que ce projet pilote sera aussi fructueux que la collaboration existante entre le programme américain IR-4 et le Programme des pesticides à usage limité (PPUL) mis en œuvre par le CLA.

Centre de recherche et de développement en horticulture de St-Jean-sur-Richelieu.

Ancré dans les jardins québécois

Depuis 1724, au moment où les premiers colons venus d'Europe ont ensemencé du blé sur les terres fertiles qui longent la rivière Richelieu, la région québécoise de la Montérégie est réputée pour ses excellentes conditions de croissance et la variété des cultures que l'on y trouve. Située au sud-est de Montréal, on a longtemps désigné cette région comme le jardin du Québec. En 1912, le gouvernement fédéral décidait d'y établir le Laboratoire d'entomologie fédéral. La petite ville de Hemmingford a alors accueilli la petite station de recherches et ses employés se sont rapidement activés. À tout le moins, une partie des travaux qu'ils y ont effectués reste connue des chercheurs actuels du CLA – en 1916, par exemple, l'entomologiste Charles E. Petch y cherchait des moyens de lutter contre le charançon de la pomme et de la prune, un ravageur qui pose toujours problème près d'un siècle plus tard.[1]

[1] C. Gordon Hewitt, A Review of Applied Entomology in the British Empire. Annals of the Entomological Society of America, vol. 9, nº 1 (mars 1916), page 20.

Études minutieuses

De retour à l'administration centrale du CLA, à Ottawa, Jennifer Ballantine, directrice des études, insiste sur le fait que la Section de l'AQ est inextricablement liée à tous les travaux pour lesquels il faut établir un MON. « Nous nous conformons aisément aux BPL en suivant les MON établis, nous dit-elle. Ces exigences portent surtout sur les documents à produire, alors nous avons recours à des MON particuliers aux étapes de la préparation d'une étude, de l'élaboration du plan d'étude, de la conduite des vérifications et de la rédaction des rapports finaux. Dès qu'il se passe quoi que ce soit qui déroge du plan d'étude ou des MON, nous devons indiquer ce qui s'est produit et évaluer l'incidence éventuelle de l'événement sur les résultats de l'étude.

Les directeurs d'étude utilisent un formulaire normalisé pour l'élaboration des plans d'étude, ce qui assure une constance d'un directeur à l'autre. En outre, l'équipe de recherches peut ainsi effectuer son travail plus aisément, car une telle méthode normalisée pour déterminer la démarche des études fait en sorte que chacun respecte la marche à suivre.

Lorsque les vérifications d'AQ sont menées sur les lieux des essais, comme celles décrites pour les essais de Daniel Ulrich, on les désigne sous le nom d'inspections en cours d'essai. On détermine à l'avance la tenue de telles inspections et on assure la coordination avec les inspecteurs sur le terrain. Les vérificateurs d'AQ du CLA mènent la majeure partie de ces audits, mais on fait aussi appel à des vérificateurs contractuels en raison du nombre considérable d'inspections requises et des conflits d'horaire qui surgissent dans l'exécution des vérifications. Généralement, les vérificateurs observent les modalités de pulvérisation ou de récolte de la culture, puis ils examinent très minutieusement la consignation des données dans le cahier de champ des données brutes (CCDB), dans lequel le personnel inscrit chacun des renseignements détaillés concernant l'essai. Lorsqu'ils disposent de suffisamment de temps, les vérificateurs examinent aussi d'autres articles, tels que les dossiers de l'installation, les registres des pesticides et les registres des équipements, afin d'assurer la conformité à l'ensemble des procédures.

Puisque l'essentiel des BPL porte sur la production convenable de documents justificatifs et sur la bonne gestion des documents, les vérificateurs examinent soigneusement les cahiers de champ pour veiller à ce qu'ils soient à jour et tenus convenablement.

Ultérieurement, les cahiers de champ font l'objet d'une autre vérification après la consignation des données recueillies dans le champ, afin d'assurer la correspondance entre les données requises aux fins du plan d'étude et celles qui ont effectivement été recueillies. Tout écart ou lacune doit être inscrit au dossier. Le responsable principal répond ensuite aux interrogations soulevées pendant la vérification d'AQ, et le directeur de l'étude en évalue l'incidence sur l'essai. Après ceci, le directeur de l'étude compile les données brutes de chaque essai au champ et des analyses de laboratoire, puis il rédige le rapport du projet, qui fait également l'objet d'une vérification d'AQ.

L'importance de l'opération

La simple observation d'un chercheur qui s'active au champ, inscrivant ses constatations dans un cahier, n'indique en aucune façon la valeur réelle de la Section de l'AQ. Néanmoins, les bénéfices qu'elle procure sont tangibles et son travail est crucial. Elle aide les chercheurs à produire des données de grande qualité, dont peuvent se servir en toute confiance les organismes chargés de la réglementation au moment de l'examen des données aux fins de l'homologation d'un nouveau pesticide. L'AQ veille à ce que les erreurs, le cas échéant, soient décelées aux toutes premières étapes du processus d'essai et qu'elles soient rapidement corrigées. On retient ainsi des leçons que le personnel du CLA peut partager avec d'autres organisations, et la Section d'AQ tire sa raison d'être du fait qu'elle confirme que les études du CLA ont été menées de façon tout à fait conforme à leur conception.

Unir ses forces : les biopesticides au Canada et aux États-Unis

Le Canada et les États-Unis unissent leurs forces pour accélérer l'accessibilité des biopesticides, au profit des producteurs. Ce nouveau partenariat a été élaboré dans le cadre du Groupe de travail technique de l'ALENA sur les pesticides. Il est formé de représentants du Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP), de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, de l'Environmental Protection Agency (EPA) et du programme IR-4 des États-Unis. Sous l'égide de ce partenariat, les deux pays mèneront, au cours de la campagne agricole de 2009, des essais coordonnés et des projets de démonstration sur les biopesticides relativement à des ravageurs de culture qui sévissent de part et d'autre de la frontière.

On s'est appuyé sur des stratégies élaborées par le CLA pour déterminer les problèmes de ravageur qui revêtent une importance particulière pour le Canada. Une de ces stratégies vise à recourir à des méthodes de lutte antiparasitaire de remplacement en vue de réduire la dépendance aux produits organophosphorés, alors qu'une autre stratégie cherche à réduire les risques liés à l'utilisation de pesticide pour lutter contre la moisissure blanche.

Les membres du partenariat ont recensé quatre problèmes précis de ravageurs parmi les priorités communes des deux pays. Il s'agit du thrips de l'oignon, qui ravage les cultures d'oignon; de la mouche de l'airelle, qui s'attaque aux bleuets nains; de la moisissure blanche chez les haricots secs; et du mildiou, qui ravage les concombres de pleine terre. En se fondant sur leur efficacité avérée ou éventuelle, on a choisi un certain nombre de biopesticides pour démontrer qu'ils pourraient servir de solution de remplacement aux produits conventionnels qui servent actuellement à la lutte contre ces ravageurs.

Le financement des essais canadiens est assuré par AAC et le CLA, alors que l'EPA et le programme IR-4 assurent le soutien des essais en sols américains. Les données recueillies au cours de ces essais menés en parallèle au Canada et aux États-Unis seront utilisées pour satisfaire aux exigences du processus d'homologation au Canada, et elles favoriseront simultanément l'adoption de ces biopesticides par les producteurs des deux pays. On espère que ce projet pilote sera aussi fructueux que la collaboration existante entre le programme américain IR-4 et le Programme des pesticides à usage limité (PPUL) mis en œuvre par le CLA.

Centre de recherche et de développement en horticulture de St-Jean-sur-Richelieu.

Ancré dans les jardins québécois

Depuis 1724, au moment où les premiers colons venus d'Europe ont ensemencé du blé sur les terres fertiles qui longent la rivière Richelieu, la région québécoise de la Montérégie est réputée pour ses excellentes conditions de croissance et la variété des cultures que l'on y trouve. Située au sud-est de Montréal, on a longtemps désigné cette région comme le jardin du Québec. En 1912, le gouvernement fédéral décidait d'y établir le Laboratoire d'entomologie fédéral. La petite ville de Hemmingford a alors accueilli la petite station de recherches et ses employés se sont rapidement activés. À tout le moins, une partie des travaux qu'ils y ont effectués reste connue des chercheurs actuels du CLA – en 1916, par exemple, l'entomologiste Charles E. Petch y cherchait des moyens de lutter contre le charançon de la pomme et de la prune, un ravageur qui pose toujours problème près d'un siècle plus tard.[1]

[1] C. Gordon Hewitt, A Review of Applied Entomology in the British Empire. Annals of the Entomological Society of America, vol. 9, nº 1 (mars 1916), page 20.

En 1940, on a déménagé la station à Saint-Jean-sur-Richelieu, à quelque 40 kilomètres au sud-est de Montréal, où elle se trouve toujours. Sa taille s'est grandement élargie et son nom est devenu, en 1985, le Centre de recherches et de développement sur l'horticulture, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ce centre emploie 19 chercheurs et son effectif total se chiffre à 147 employés. Le personnel y mène des recherches sur la production durable, la lutte antiparasitaire ainsi que la conservation de la qualité culturale et horticole postérieure à la récolte.

Debout, de gauche à droite : Noubar Bostanian (gestionnaire du site d'essai), Martin Trudeau et Tristan Jobin (les principaux enquêteurs) et le reste de l'équipe.

Une variété de grande valeur

Les recherches du Centre sont spécialisées dans les arbres fruitiers, les petits fruits, les arbustes d'ornement et les produits maraîchers. Le Centre comprend trois sous-stations de recherches qui tirent parti de 246 hectares de sols de différents genres, permettant ainsi aux chercheurs de conduire des essais sur un vaste éventail de cultures. À la ferme de L'Acadie, des sols à texture fine, tel le limon argileux, conviennent bien aux recherches sur les crucifères, les fraises, les légumes-fruits et les céréales. À quelque 50 kilomètres à l'ouest de Saint-Jean, la ferme Sainte-Clotilde offre un sol organique qui est propice aux cultures racines de grande valeur, à la production de plantes à bulbes et aux cultures de légumes-feuilles. Dans le district vallonné du sud de la région, la ferme de Frelighsburg bénéficie d'un loam sableux léger qui se prête bien à la production fruitière. Les recherches que l'on y effectue se concentrent donc sur la culture de la pomme et des petits fruits.

De plus, le Centre est l'un des neuf emplacements où sont conduits les essais du Programme des pesticides à usage limité (PPUL). On y trouve deux équipes du PPUL qui produisent des données requises par l'ARLA aux fins de l'homologation de nouveaux pesticides. Chaque projet de recherche comporte un ou plusieurs essais en plein champ qui sont conçus, notamment, pour évaluer l'efficacité d'un pesticide contre un ravageur particulier, examiner la tolérance d'une culture à un produit ou déterminer le niveau de résidu de pesticide dans une culture après la récolte, de façon à ce que l'ARLA soit en mesure de prendre des décisions de nature réglementaire à propos des produits évalués.

Chaque équipe est dirigée par un responsable principal, fonction que remplit Martin Trudeau dans l'une des équipes et Tristan Jobin dans l'autre. Les techniciens Maxime Gauthier et Caroline Lafond leur assurent un soutien, tandis qu'Hélène Durand occupe le poste d'archiviste de l'installation d'essai et Noubar J. Bostanian, celui de gestionnaire de l'installation d'essai. Pendant l'été, les équipes encadrent des étudiants d'université qui les aident à faire face à leur charge de travail, qui devient considérable pendant la saison de croissance.

La plupart des essais sont menés à l'une des fermes du Centre, mais lorsqu'une culture n'est pas produite sur l'une d'elles ou qu'un ravageur en particulier ne peut s'y établir, une équipe collabore avec un producteur local qui accepte de participer au projet. Le Centre dispose en outre de serres et de cabinets de végétation à milieu contrôlé. Ces installations servent à la conduite de nombreux essais, de même qu'à l'élevage de ravageurs qui seront ensuite transférés dans les champs.

Chaque année, à l'arrivée du printemps, les équipes du PPUL de Saint-Jean-sur-Richelieu retournent dans les champs, poursuivant leur lutte contre les mauvaises herbes, les insectes nuisibles et les maladies des plantes. Depuis 2003, ils ont mené plus de 200 essais sur presque 50 cultures différentes. La liste de 2009 comprend l'artichaut, le basilic, le bleuet en corymbe,

le brocoli, le cantaloup, le céleri rave, le maïs sucré, le concombre, le raisin, la laitue, l'oignon, l'échalote, le millet perlé, le poivron, la framboise, la rhubarbe, l'épinard, la fraise et la courge d'été. Un seul coup d'œil sur cet éventail nous en dit long : conjointement avec les huit autres centres de recherches qui participent au PPUL, Saint-Jean-sur-Richelieu assume un rôle vital pour les nouvelles utilisations de pesticides dont se servent les producteurs, les aidant ainsi à conserver leur avantage concurrentiel dans les marchés locaux et étrangers.

Les guerres contre la larve de taupin

Même si vous n'avez jamais vu de larve de taupin, appelée aussi ver fil-de-fer, son nom suffit à lui seul à vous faire grimacer – il fait penser à une bête filiforme et vorace qui comporte de nombreuses dents. De fait, cette impression rend de façon passablement fidèle la réalité de ce ravageur appelé judicieusement Ctenicera destructor, car ces créatures ont un appétit insatiable à l'égard des racines et des tubercules de la pomme de terre, des haricots, des carottes, des cultures de choux, du maïs, du blé, de l'orge, des oignons et des fraises. Les pommes de terre demeurent leur met favori et ils adorent mâcher des trous peu profonds dans les tubercules et les plantons, laissant la voie libre à des maladies secondaires telles que le Rhizoctonia et la jambe noire. Lorsqu'elles creusent dans les pommes de terre destinées à la consommation ou au secteur de la transformation, elles sont capables de faire tellement de dommage qu'elles peuvent rendre impropre à la commercialisation une culture complète.

Les vers fil-de-fer constituent la forme larvaire du taupin. Il existe 800 variétés de ces vers, mais quelques-unes seulement sont considérées comme de graves ravageurs agricoles. Les populations des espèces destructrices semblent s'accroître, et le contrôle de cette menace requiert une lutte multidimensionnelle qui nécessite l'homologation d'insecticides à risque réduit, des renseignements plus précis concernant le nombre de vers et davantage de recherches sur la rotation des cultures.

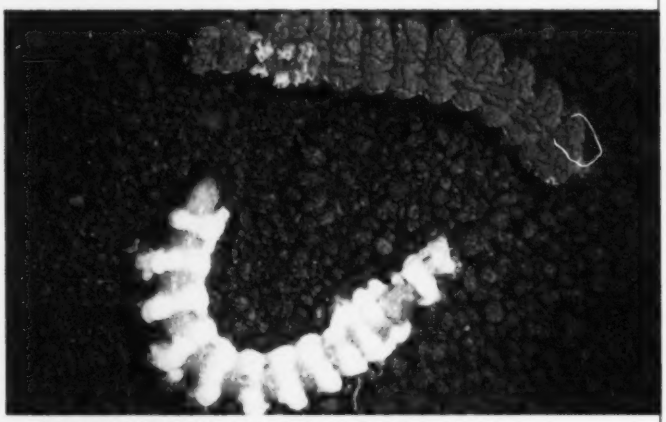

Vers fil-de-fer attaqués par un biofongicide. © R. Vernon, AAC.

Réduction des risques

Les producteurs ont traditionnellement utilisé des insecticides organophosphorés pour lutter contre ces vers. Ces produits comportent toutefois d'importants risques pour l'environnement et ils sont en voie d'être retirés du marché. Sans solution de remplacement, les producteurs ne disposeraient plus que d'un nombre limité d'insecticides capable de combatte une telle infestation, dont la plupart ne sont pas particulièrement efficaces.

Avec cette perspective désagréable à l'horizon, le CLA a entrepris d'examiner des produits à risque réduit qui pourraient remplacer les anciens produits organophosphorés dans l'arsenal des producteurs. Le Centre a soutenu une étude visant à élaborer une méthode de lutte biologique fongique contre la larve du taupin ainsi qu'un autre projet de recherches visant à recenser différents insecticides et diverses combinaisons d'insecticides permettant de contrôler les espèces de vers fil-de-fer nuisibles. Au cours de l'étude, les chercheurs du CLA ont mené des essais sur le terrain aux stations d'AAC à Agassiz (Colombie-Britannique), London (Ontario), Kentville (Nouvelle-Écosse) et Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

La lutte antiparasitaire biologique n'a pas encore débouché sur la commercialisation d'un nouveau produit, mais des essais menés en 2006 dans le but de trouver des insecticides se sont traduits par l'homologation de nouveaux produits pour lutter contre les vers fil-de-fer (Pyrifos 15G et Pyrinex 480EC). Deux

En 1940, on a déménagé la station à Saint-Jean-sur-Richelieu, à quelque 40 kilomètres au sud-est de Montréal, où elle se trouve toujours. Sa taille s'est grandement élargie et son nom est devenu, en 1985, le Centre de recherches et de développement sur l'horticulture, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ce centre emploie 19 chercheurs et son effectif total se chiffre à 147 employés. Le personnel y mène des recherches sur la production durable, la lutte antiparasitaire ainsi que la conservation de la qualité culturale et horticole postérieure à la récolte.

Debout, de gauche à droite : Noubar Bostanian (gestionnaire du site d'essai), Martin Trudeau et Tristan Jobin (les principaux enquêteurs) et le reste de l'équipe.

Une variété de grande valeur

Les recherches du Centre sont spécialisées dans les arbres fruitiers, les petits fruits, les arbustes d'ornement et les produits maraîchers. Le Centre comprend trois sous-stations de recherches qui tirent parti de 246 hectares de sols de différents genres, permettant ainsi aux chercheurs de conduire des essais sur un vaste éventail de cultures. À la ferme de L'Acadie, des sols à texture fine, tel le limon argileux, conviennent bien aux recherches sur les crucifères, les fraises, les légumes-fruits et les céréales. À quelque 50 kilomètres à l'ouest de Saint-Jean, la ferme Sainte-Clotilde offre un sol organique qui est propice aux cultures racines de grande valeur, à la production de plantes à bulbes et aux cultures de légumes-feuilles. Dans le district vallonné du sud de la région, la ferme de Frelighsburg bénéficie d'un loam sableux léger qui se prête bien à la production fruitière. Les recherches que l'on y effectue se concentrent donc sur la culture de la pomme et des petits fruits.

De plus, le Centre est l'un des neuf emplacements où sont conduits les essais du Programme des pesticides à usage limité (PPUL). On y trouve deux équipes du PPUL qui produisent des données requises par l'ARLA aux fins de l'homologation de nouveaux pesticides. Chaque projet de recherche comporte un ou plusieurs essais en plein champ qui sont conçus, notamment, pour évaluer l'efficacité d'un pesticide contre un ravageur particulier, examiner la tolérance d'une culture à un produit ou déterminer le niveau de résidu de pesticide dans une culture après la récolte, de façon à ce que l'ARLA soit en mesure de prendre des décisions de nature réglementaire à propos des produits évalués.

Chaque équipe est dirigée par un responsable principal, fonction que remplit Martin Trudeau dans l'une des équipes et Tristan Jobin dans l'autre. Les techniciens Maxime Gauthier et Caroline Lafond leur assurent un soutien, tandis qu'Hélène Durand occupe le poste d'archiviste de l'installation d'essai et Noubar J. Bostanian, celui de gestionnaire de l'installation d'essai. Pendant l'été, les équipes encadrent des étudiants d'université qui les aident à faire face à leur charge de travail, qui devient considérable pendant la saison de croissance.

La plupart des essais sont menés à l'une des fermes du Centre, mais lorsqu'une culture n'est pas produite sur l'une d'elles ou qu'un ravageur en particulier ne peut s'y établir, une équipe collabore avec un producteur local qui accepte de participer au projet. Le Centre dispose en outre de serres et de cabinets de végétation à milieu contrôlé. Ces installations servent à la conduite de nombreux essais, de même qu'à l'élevage de ravageurs qui seront ensuite transférés dans les champs.

Chaque année, à l'arrivée du printemps, les équipes du PPUL de Saint-Jean-sur-Richelieu retournent dans les champs, poursuivant leur lutte contre les mauvaises herbes, les insectes nuisibles et les maladies des plantes. Depuis 2003, ils ont mené plus de 200 essais sur presque 50 cultures différentes. La liste de 2009 comprend l'artichaut, le basilic, le bleuet en corymbe,

le brocoli, le cantaloup, le céleri rave, le maïs sucré, le concombre, le raisin, la laitue, l'oignon, l'échalote, le millet perlé, le poivron, la framboise, la rhubarbe, l'épinard, la fraise et la courge d'été. Un seul coup d'œil sur cet éventail nous en dit long : conjointement avec les huit autres centres de recherches qui participent au PPUL, Saint-Jean-sur-Richelieu assume un rôle vital pour les nouvelles utilisations de pesticides dont se servent les producteurs, les aidant ainsi à conserver leur avantage concurrentiel dans les marchés locaux et étrangers.

Les guerres contre la larve de taupin

Même si vous n'avez jamais vu de larve de taupin, appelée aussi ver fil-de-fer, son nom suffit à lui seul à vous faire grimacer – il fait penser à une bête filiforme et vorace qui comporte de nombreuses dents. De fait, cette impression rend de façon passablement fidèle la réalité de ce ravageur appelé judicieusement Ctenicera destructor, car ces créatures ont un appétit insatiable à l'égard des racines et des tubercules de la pomme de terre, des haricots, des carottes, des cultures de choux, du maïs, du blé, de l'orge, des oignons et des fraises. Les pommes de terre demeurent leur met favori et ils adorent mâcher des trous peu profonds dans les tubercules et les plantons, laissant la voie libre à des maladies secondaires telles que le Rhizoctonia et la jambe noire. Lorsqu'elles creusent dans les pommes de terre destinées à la consommation ou au secteur de la transformation, elles sont capables de faire tellement de dommage qu'elles peuvent rendre impropre à la commercialisation une culture complète.

Les vers fil-de-fer constituent la forme larvaire du taupin. Il existe 800 variétés de ces vers, mais quelques-unes seulement sont considérées comme de graves ravageurs agricoles. Les populations des espèces destructrices semblent s'accroître, et le contrôle de cette menace requiert une lutte multidimensionnelle qui nécessite l'homologation d'insecticides à risque réduit, des renseignements plus précis concernant le nombre de vers et davantage de recherches sur la rotation des cultures.

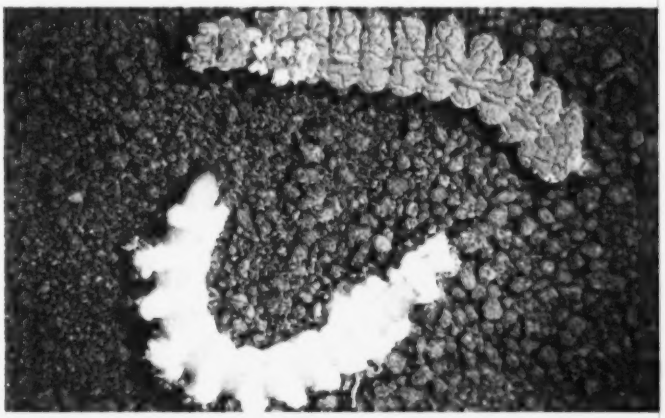

Vers fil-de-fer attaqués par un biofongicide. © R. Vernon, AAC.

Réduction des risques

Les producteurs ont traditionnellement utilisé des insecticides organophosphorés pour lutter contre ces vers. Ces produits comportent toutefois d'importants risques pour l'environnement et ils sont en voie d'être retirés du marché. Sans solution de remplacement, les producteurs ne disposeraient plus que d'un nombre limité d'insecticides capable de combatte une telle infestation, dont la plupart ne sont pas particulièrement efficaces.

Avec cette perspective désagréable à l'horizon, le CLA a entrepris d'examiner des produits à risque réduit qui pourraient remplacer les anciens produits organophosphorés dans l'arsenal des producteurs. Le Centre a soutenu une étude visant à élaborer une méthode de lutte biologique fongique contre la larve du taupin ainsi qu'un autre projet de recherches visant à recenser différents insecticides et diverses combinaisons d'insecticides permettant de contrôler les espèces de vers fil-de-fer nuisibles. Au cours de l'étude, les chercheurs du CLA ont mené des essais sur le terrain aux stations d'AAC à Agassiz (Colombie-Britannique), London (Ontario), Kentville (Nouvelle-Écosse) et Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

La lutte antiparasitaire biologique n'a pas encore débouché sur la commercialisation d'un nouveau produit, mais des essais menés en 2006 dans le but de trouver des insecticides se sont traduits par l'homologation de nouveaux produits pour lutter contre les vers fil-de-fer (Pyrifos 15G et Pyrinex 480EC). Deux

ans plus tard, on a aussi homologué le clothianidine (Poncho 600F) pour utilisation dans les cultures de pommes de terre. D'autres produits sont aussi envisagés, car le CLA a présenté de nombreuses autres demandes d'homologation de pesticides à risque réduit pour la lutte contre la larve de taupin.

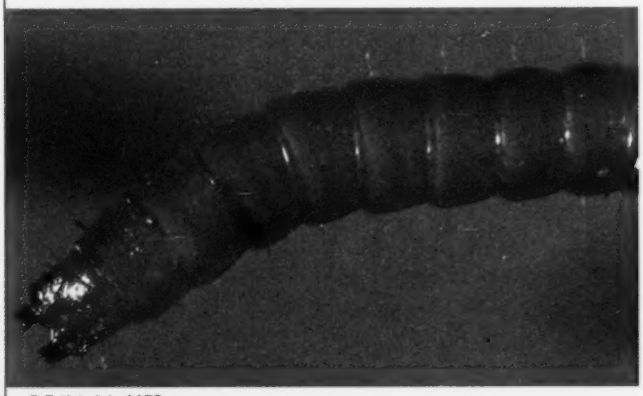

© T. Kabaluk, AAFC

Études sur des espèces particulières

Il est fréquent que les nouveaux insecticides soient davantage ciblés vers une espèce précise que ne l'étaient leurs prédécesseurs. Certains produits peuvent se révéler efficaces contre certains genres de larves de taupin, mais peu utiles contre d'autres espèces. Conséquemment, les producteurs doivent avoir un portait exhaustif de la distribution des vers fil-de-fer au Canada, afin d'être en mesure d'utiliser les produits antiparasitaires qui conviennent aux espèces qui infestent leurs champs.

Un réseau de scientifiques et de personnel de terrain a surveillé les populations de vers fil-de-fer dans les zones agricoles, d'un bout à l'autre du Canada, en vue de recueillir des renseignements sur la distribution de ces vers. Ces renseignements seront intégrés à une carte de distribution des espèces qui couvre l'ensemble du Canada. Ainsi, cette carte aidera les chercheurs à élaborer des stratégies de lutte antiparasitaire intégrée qui visent les populations précises de vers qui sévissent dans chaque région. Les données relatives à la distribution sont mises en commun avec les collectivités de chercheurs et de vulgarisateurs afin que ceux-ci soient en mesure de recommander, dans chaque région, les stratégies de lutte qui se sont révélées les plus efficaces pour les producteurs locaux.

Exigences en matière de rotation

Lorsque le nombre de vers est élevé, une rotation à long terme de cultures qui exclut les variétés végétales susceptibles d'être ravagées peut contribuer à la lutte antiparasitaire. Il faut toutefois choisir de façon minutieuse les cultures qui seront intégrées à la rotation. Autrement, les dommages subis par les cultures pourraient se poursuivre pendant plusieurs années en raison des cycles de vie prolongés du ver fil-de-fer, qui varient de deux à six ans selon les espèces.

Les vers fil-de-fer se nourrissent de plusieurs cultures, mais ils préfèrent certaines d'entre elles plus que les autres. C'est pourquoi on a entrepris une étude visant à déterminer si les cultures peu appétissantes, lorsque produites dans une rotation triennale avec la pomme de terre, peuvent réduire les populations larvaires et le niveau de réinfestation dû à la ponte de nouveaux œufs par les femelles. L'étude évalue le recours à des cultures de moutarde noire, de sarrasin, de luzerne et d'orge (contre-ensemencé de trèfle) comme éventuelles cultures en alternance. Les chercheurs espèrent que les données recueillies permettront de déterminer, à l'achèvement de l'étude en 2010, une séquence de rotation précise qui réduira les populations de vers fil-de-fer.

Le travail entrepris sur ces méthodes de remplacement pour la lutte antiparasitaire produit déjà des résultats valables. Le CLA et ses partenaires en feront la promotion auprès des producteurs au fur et à mesure que les nouveaux produits homologués, les données sur les populations de vers et les techniques de rotation des cultures deviendront disponibles. Les producteurs pourront alors tirer parti de ces recherches et rendre la vie de ces larves de plus en plus difficile d'un bout à l'autre du pays.

Le point sur les stratégies du CLA pour la réduction des risques liés aux pesticides

Les travaux en cours dans le cadre du Programme de réduction des risques liés aux pesticides aident les producteurs à accroître leur accès à des outils et à des méthodes de lutte dirigée plus efficaces et plus sécuritaires. Des consultations menées auprès des partenaires en vue de déterminer les besoins des producteurs en matière de lutte antiparasitaire et d'établir les priorités en cette matière se sont traduites par l'élaboration de stratégies relatives aux possibilités de lutte à risque réduit pour un éventail de ravageurs. En outre, on offre maintenant un soutien en vue de rendre ces options pleinement accessibles aux producteurs.

On compile et on met à jour régulièrement des rapports stratégiques qui résument les résultats des travaux menés dans le cadre du Programme et des projets qu'il finance. On peut consulter ces rapports sur le site Web du CLA. Ils visent à renseigner les partenaires du secteur, la collectivité agricole et le grand public à propos des activités du Programme ainsi que des nouveaux outils et des pratiques novatrices de lutte dirigée que le CLA a contribué à rendre accessibles aux producteurs.

Plusieurs rapports diffusés récemment sont maintenant offerts dans la section Stratégies du site Web. On y trouve notamment des stratégies à risque réduit pour la lutte contre la tavelure du pommier, les sauterelles et l'ascochytose du pois chiche.

Les activités quotidiennes au CLA…

En compagnie d'un coordonnateur de projet sur les pesticides à usage limité

Mohammed Akalach est l'un des cinq coordonnateurs de projet qui s'emploient à la mise en œuvre du Programme des pesticides à usage limité (PPUL). Nous pourrions vous décrire son emploi du temps, mais nous risquerions de ne pas lui rendre justice — il est donc préférable de laisser Mohammed vous les décrire lui-même!

À l'instar de tous les employés de bureau, je vérifie mes messages téléphoniques et mes courriels dès mon arrivée à mon bureau, à 8 h. Leur contenu m'indiquera pour une large part de quoi sera fait mon avant-midi – je pourrais devoir communiquer avec l'ARLA pour fournir de plus amples renseignements au sujet d'une demande d'homologation ou d'une demande de consultation préalable à une demande d'homologation, ou répondre à des questions posées par un responsable principal ou un entrepreneur du secteur privé relativement à la préparation et à la conduite d'essais d'efficacité. Ou encore, on peut me demander de faire parvenir à un partenaire de l'information sur l'état d'avancement d'un projet portant sur un fongicide.

Mohammed Akalach, coordonnateur du projet sur les pesticides à usage limité
© Stefan Bussmann, AAC.

Ce genre d'activités a tendance à occuper les premiers rangs de ma liste de tâches, et je consacre souvent tout l'avant-midi à m'en décharger. Pour ce faire, je dois explorer des données pour trouver les renseignements pertinents, faire des appels téléphoniques ou envoyer des courriels à des spécialistes sur les cultures, puis m'entretenir avec les coordonnateurs provinciaux et les différents pathologistes qui peuvent m'aider à répondre aux préoccupations de nos partenaires et de l'ARLA.

Habituellement, midi sonne déjà lorsque j'achève ces tâches. Je ne trouve pratiquement rien d'anormal de prendre ma pause-café et de manger mon dîner devant l'ordinateur, mais je m'efforce toujours de passer environ 45 minutes au gymnase pendant l'heure du dîner… J'y refais le plein d'énergie et cela m'aide à réduire le stress, et à éviter l'épuisement professionnel.

ans plus tard, on a aussi homologué le clothianidine (Poncho 600F) pour utilisation dans les cultures de pommes de terre. D'autres produits sont aussi envisagés, car le CLA a présenté de nombreuses autres demandes d'homologation de pesticides à risque réduit pour la lutte contre la larve de taupin.

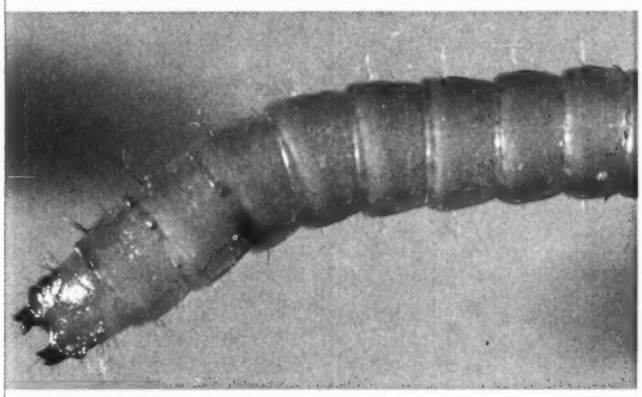

© T. Kabaluk, AAFC

Études sur des espèces particulières

Il est fréquent que les nouveaux insecticides soient davantage ciblés vers une espèce précise que ne l'étaient leurs prédécesseurs. Certains produits peuvent se révéler efficaces contre certains genres de larves de taupin, mais peu utiles contre d'autres espèces. Conséquemment, les producteurs doivent avoir un portait exhaustif de la distribution des vers fil-de-fer au Canada, afin d'être en mesure d'utiliser les produits antiparasitaires qui conviennent aux espèces qui infestent leurs champs.

Un réseau de scientifiques et de personnel de terrain a surveillé les populations de vers fil-de-fer dans les zones agricoles, d'un bout à l'autre du Canada, en vue de recueillir des renseignements sur la distribution de ces vers. Ces renseignements seront intégrés à une carte de distribution des espèces qui couvre l'ensemble du Canada. Ainsi, cette carte aidera les chercheurs à élaborer des stratégies de lutte antiparasitaire intégrée qui visent les populations précises de vers qui sévissent dans chaque région. Les données relatives à la distribution sont mises en commun avec les collectivités de chercheurs et de vulgarisateurs afin que ceux-ci soient en mesure de recommander, dans chaque région, les stratégies de lutte qui se sont révélées les plus efficaces pour les producteurs locaux.

Exigences en matière de rotation

Lorsque le nombre de vers est élevé, une rotation à long terme de cultures qui exclut les variétés végétales susceptibles d'être ravagées peut contribuer à la lutte antiparasitaire. Il faut toutefois choisir de façon minutieuse les cultures qui seront intégrées à la rotation. Autrement, les dommages subis par les cultures pourraient se poursuivre pendant plusieurs années en raison des cycles de vie prolongés du ver fil-de-fer, qui varient de deux à six ans selon les espèces.

Les vers fil-de-fer se nourrissent de plusieurs cultures, mais ils préfèrent certaines d'entre elles plus que les autres. C'est pourquoi on a entrepris une étude visant à déterminer si les cultures peu appétissantes, lorsque produites dans une rotation triennale avec la pomme de terre, peuvent réduire les populations larvaires et le niveau de réinfestation dû à la ponte de nouveaux œufs par les femelles. L'étude évalue le recours à des cultures de moutarde noire, de sarrasin, de luzerne et d'orge (contre-ensemencé de trèfle) comme éventuelles cultures en alternance. Les chercheurs espèrent que les données recueillies permettront de déterminer, à l'achèvement de l'étude en 2010, une séquence de rotation précise qui réduira les populations de vers fil-de-fer.

Le travail entrepris sur ces méthodes de remplacement pour la lutte antiparasitaire produit déjà des résultats valables. Le CLA et ses partenaires en feront la promotion auprès des producteurs au fur et à mesure que les nouveaux produits homologués, les données sur les populations de vers et les techniques de rotation des cultures deviendront disponibles. Les producteurs pourront alors tirer parti de ces recherches et rendre la vie de ces larves de plus en plus difficile d'un bout à l'autre du pays.

Le point sur les stratégies du CLA pour la réduction des risques liés aux pesticides

Les travaux en cours dans le cadre du Programme de réduction des risques liés aux pesticides aident les producteurs à accroître leur accès à des outils et à des méthodes de lutte dirigée plus efficaces et plus sécuritaires. Des consultations menées auprès des partenaires en vue de déterminer les besoins des producteurs en matière de lutte antiparasitaire et d'établir les priorités en cette matière se sont traduites par l'élaboration de stratégies relatives aux possibilités de lutte à risque réduit pour un éventail de ravageurs. En outre, on offre maintenant un soutien en vue de rendre ces options pleinement accessibles aux producteurs.

On compile et on met à jour régulièrement des rapports stratégiques qui résument les résultats des travaux menés dans le cadre du Programme et des projets qu'il finance. On peut consulter ces rapports sur le site Web du CLA. Ils visent à renseigner les partenaires du secteur, la collectivité agricole et le grand public à propos des activités du Programme ainsi que des nouveaux outils et des pratiques novatrices de lutte dirigée que le CLA a contribué à rendre accessibles aux producteurs.

Plusieurs rapports diffusés récemment sont maintenant offerts dans la section Stratégies du site Web. On y trouve notamment des stratégies à risque réduit pour la lutte contre la tavelure du pommier, les sauterelles et l'ascochytose du pois chiche.

Les activités quotidiennes au CLA…

En compagnie d'un coordonnateur de projet sur les pesticides à usage limité

Mohammed Akalach est l'un des cinq coordonnateurs de projet qui s'emploient à la mise en œuvre du Programme des pesticides à usage limité (PPUL). Nous pourrions vous décrire son emploi du temps, mais nous risquerions de ne pas lui rendre justice — il est donc préférable de laisser Mohammed vous les décrire lui-même!

À l'instar de tous les employés de bureau, je vérifie mes messages téléphoniques et mes courriels dès mon arrivée à mon bureau, à 8 h. Leur contenu m'indiquera pour une large part de quoi sera fait mon avant-midi – je pourrais devoir communiquer avec l'ARLA pour fournir de plus amples renseignements au sujet d'une demande d'homologation ou d'une demande de consultation préalable à une demande d'homologation, ou répondre à des questions posées par un responsable principal ou un entrepreneur du secteur privé relativement à la préparation et à la conduite d'essais d'efficacité. Ou encore, on peut me demander de faire parvenir à un partenaire de l'information sur l'état d'avancement d'un projet portant sur un fongicide.

Mohammed Akalach, coordonnateur du projet sur les pesticides à usage limité
© Stefan Bussmann, AAC

Ce genre d'activités a tendance à occuper les premiers rangs de ma liste de tâches, et je consacre souvent tout l'avant-midi à m'en décharger. Pour ce faire, je dois explorer des données pour trouver les renseignements pertinents, faire des appels téléphoniques ou envoyer des courriels à des spécialistes sur les cultures, puis m'entretenir avec les coordonnateurs provinciaux et les différents pathologistes qui peuvent m'aider à répondre aux préoccupations de nos partenaires et de l'ARLA.

Habituellement, midi sonne déjà lorsque j'achève ces tâches. Je ne trouve pratiquement rien d'anormal de prendre ma pause-café et de manger mon dîner devant l'ordinateur, mais je m'efforce toujours de passer environ 45 minutes au gymnase pendant l'heure du dîner... J'y refais le plein d'énergie et cela m'aide à réduire le stress, et à éviter l'épuisement professionnel.

Je consacre le reste de ma journée aux autres responsabilités qui m'incombent à titre de coordonnateur de projet. Ces responsabilités changent au gré des saisons. En mars, par exemple, je participe à la réunion du CLA relative à l'établissement des priorités, fournissant des renseignements qui aideront les producteurs à établir de nouvelles priorités en matière d'études sur les fongicides. De mars à juillet, je m'emploie à élaborer de nouvelles demandes de consultation préalable, à explorer des données existantes concernant l'efficacité ou le niveau de résidu, de même qu'à écrire des documents justificatifs à l'appui de l'utilisation de nouveaux pesticides. Puis, je passe aux documents administratifs – j'assure la liaison avec les détenteurs d'homologation, afin de veiller à ce que le CLA reçoive et archive tous les documents requis, tels que les ébauches d'étiquette supplémentaire, les lettres d'appui des détenteurs d'homologation, les données justificatives et les éléments des essais. En outre, je dois veiller à ce que la base de données du programme soit mise à jour en conséquence.

Entre ces tâches, je rédige des plans d'étude d'efficacité pour la réunion de janvier à laquelle participent tous les sites d'essais. Ces plans aident les responsables principaux d'AAC à choisir les essais qui conviennent à leur emplacement et qui présentent de bonnes chances de réussite. De plus, ces plans sont affichés sur MERX (le système d'appel d'offres en ligne du gouvernement) afin que les entrepreneurs du secteur privé puissent présenter une soumission pour la réalisation du travail.

La gestion de plus de 100 essais d'efficacité par année accapare une bonne partie de mon temps pendant la saison de croissance, d'avril à septembre. Je fournis des conseils sur la mise à l'essai de rendement de fongicide, l'attribution des essais, le choix des cultivars, la recherche et l'obtention de sources d'inoculum pathogène, la visite des sites d'essais et la conduite d'autres activités courantes. De septembre à mars, je m'emploie à examiner des rapports d'efficacité, à rédiger des rapports de valeur et des tableaux sommaires d'efficacité ainsi qu'à rassembler des demandes d'homologation pour présentation à l'ARLA. En outre, j'examine les soumissions des entrepreneurs, j'assiste à des réunions, je vérifie et j'approuve le paiement des factures, je prépare des comptes rendus pour la gestion et je rédige des exposés destinés à différents publics.

Avant même que je puisse m'en rendre compte, l'hiver est déjà terminé et le mois de mars est de retour. Je peux alors passer en revue le travail de l'année écoulée avec un sentiment de fierté et d'accomplissement!

Les retrouvailles

La réunion plénière des sites d'essais du CLA, janvier 2009

La réunion annuelle de tous les sites d'essais qui participent au Programme des pesticides à usage limité (PPUL) constitue une composante importante du cycle d'activités du CLA. Elle se tient en janvier de chaque année, et la réunion de 2009 s'est déroulée du 6 au 8 janvier à l'édifice Neatby du Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux, d'AAC, à Ottawa.

Il s'agit de la seule réunion de l'année où les participants du PPUL se rencontrent en personne. Elle constitue, en outre, une importante activité de planification des recherches, car elle rassemble les membres des équipes du Programme en provenance de l'administration centrale et des neuf centres de recherches qui y participent, d'un bout à l'autre du pays. Pendant la réunion, on assigne aux responsables principaux les essais qu'ils devront effectuer au cours de la prochaine saison de croissance relativement à l'efficacité des pesticides, à la tolérance des cultures à des pesticides et en ce qui concerne les résidus de pesticide. Ces responsables principaux conduiront les recherches dans leurs champs d'expérimentation ou dans les champs qui appartiennent à des collaborateurs.

Mise en commun des connaissances

La réunion offre aux responsables principaux une occasion de discuter des détails des essais avec les coordonnateurs de projet et les directeurs d'étude, ce qui facilite l'attribution des essais. Les discussions permettent également de rehausser les connaissances de tous les participants et de fournir un aperçu de nos sites de recherches ainsi que des vocations, des

compétences et des champs de spécialisation des membres de leurs équipes.

En plus de la planification de la recherche et de l'attribution des essais, la réunion plénière de tous les sites d'essais comprend un volet sur les « leçons apprises ». On y tient une séance vouée à la rétrospective de l'année écoulée, où les responsables principaux partagent leurs réussites et leurs défis, discutent des solutions et mettent en commun leurs connaissances. Leurs exposés offrent un aperçu des dispositions uniques qu'ils ont prises pour préparer et mener leurs essais. Ces activités suscitent de nombreuses discussions et permettent aux membres des équipes d'explorer de nouvelles idées, de discuter de leurs démarches en matière de recherches et de décrire leurs pratiques exemplaires.

Les exposés présentés par les directeurs d'étude et les coordonnateurs de projet permettent de lier à des projets précis les données d'essai produites par les sites de recherches, ce qui contribue à dresser un tableau d'ensemble de l'état d'avancement des projets. Les responsables principaux ont ainsi l'occasion de constater l'utilisation que l'on a faite des résultats d'essais, puis les coordonnateurs de projet peuvent communiquer les aspects qui se sont révélés fructueux et ceux qu'il est possible d'améliorer.

Axe d'intervention

Afin d'assurer le maintien de la correspondance entre l'orientation du Programme et celle du Ministère, la réunion débute par un exposé sommaire de l'état actuel des politiques et programmes ministériels, et par un aperçu de la contribution du CLA et du PPUL par rapport à l'atteinte des objectifs du Ministère. Cette séance comporte aussi un exposé sur les progrès accomplis par le CLA jusqu'à ce jour et sur les commentaires formulés par ses partenaires.

En outre, la participation de l'ARLA à la réunion renforce la relation de travail établie entre les fonctionnaires du Programme d'homologation des pesticides à usage limité, mis en œuvre par cette agence, et elle favorise le dialogue entre les deux organisations. Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir des fonctionnaires de l'ARLA aux séances sur les herbicides, la pathologie et l'entomologie, où ils ont présenté des exposés sur les exigences en matière de données, la préparation de documents justificatifs, la mise en correspondance des données et l'extrapolation. Des discussions animées ont suivi ces exposés.

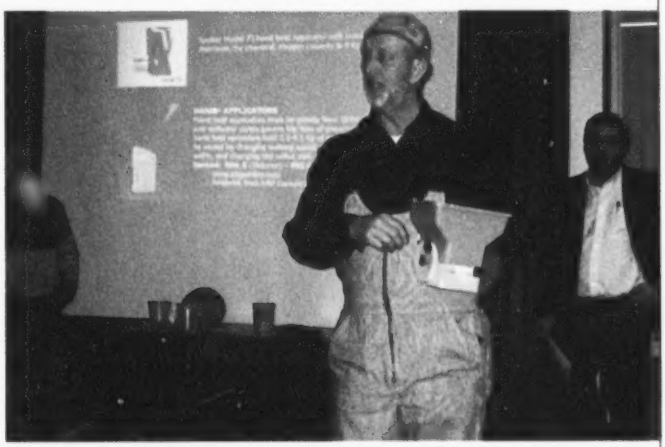

Le technicieu Rick Pineo de Kentville, Nouvelle-Écosse. © AAC.

La réunion plénière de tous les sites offre une occasion en or d'offrir de la formation de groupe. Non seulement la formation nous aide-t-elle à rehausser de façon continue nos connaissances et nos compétences, mais elle permet aussi de satisfaire à l'obligation de renseigner notre personnel sur les Bonnes pratide laboratoire. La formation de groupe assure aussi la communication d'un message cohérent à toutes nos équipes et elle permet aux participants d'entendre les questions ainsi que les points de vue des employés des autres sites d'essais.

Puisque nous personnalisons notre formation en fonction des besoins du groupe, nous sollicitons d'abord l'avis des membres des équipes. Nous compilons ensuite les réponses et discutons des résultats, afin de déterminer la formation qui serait la plus pertinente pour chacun. Cette année, nous nous sommes concentrés sur le thème suivant : « Les essais : depuis la planification jusqu'à l'exécution ». Nous avons adopté une démarche fondée sur un jeu de rôle, dans lequel les participants s'imaginaient dans la position d'autrui. La démarche a suscité de nombreux débats et les commentaires formulés à la suite de la séance se sont révélés très positifs.

Je consacre le reste de ma journée aux autres responsabilités qui m'incombent à titre de coordonnateur de projet. Ces responsabilités changent au gré des saisons. En mars, par exemple, je participe à la réunion du CLA relative à l'établissement des priorités, fournissant des renseignements qui aideront les producteurs à établir de nouvelles priorités en matière d'études sur les fongicides. De mars à juillet, je m'emploie à élaborer de nouvelles demandes de consultation préalable, à explorer des données existantes concernant l'efficacité ou le niveau de résidu, de même qu'à écrire des documents justificatifs à l'appui de l'utilisation de nouveaux pesticides. Puis, je passe aux documents administratifs – j'assure la liaison avec les détenteurs d'homologation, afin de veiller à ce que le CLA reçoive et archive tous les documents requis, tels que les ébauches d'étiquette supplémentaire, les lettres d'appui des détenteurs d'homologation, les données justificatives et les éléments des essais. En outre, je dois veiller à ce que la base de données du programme soit mise à jour en conséquence.

Entre ces tâches, je rédige des plans d'étude d'efficacité pour la réunion de janvier à laquelle participent tous les sites d'essais. Ces plans aident les responsables principaux d'AAC à choisir les essais qui conviennent à leur emplacement et qui présentent de bonnes chances de réussite. De plus, ces plans sont affichés sur MERX (le système d'appel d'offres en ligne du gouvernement) afin que les entrepreneurs du secteur privé puissent présenter une soumission pour la réalisation du travail.

La gestion de plus de 100 essais d'efficacité par année accapare une bonne partie de mon temps pendant la saison de croissance, d'avril à septembre. Je fournis des conseils sur la mise à l'essai de rendement de fongicide, l'attribution des essais, le choix des cultivars, la recherche et l'obtention de sources d'inoculum pathogène, la visite des sites d'essais et la conduite d'autres activités courantes. De septembre à mars, je m'emploie à examiner des rapports d'efficacité, à rédiger des rapports de valeur et des tableaux sommaires d'efficacité ainsi qu'à rassembler des demandes d'homologation pour présentation à l'ARLA. En outre, j'examine les soumissions des entrepreneurs, j'assiste à des réunions, je vérifie et j'approuve le paiement des factures, je prépare des comptes rendus pour la gestion et je rédige des exposés destinés à différents publics.

Avant même que je puisse m'en rendre compte, l'hiver est déjà terminé et le mois de mars est de retour. Je peux alors passer en revue le travail de l'année écoulée avec un sentiment de fierté et d'accomplissement!

Les retrouvailles

La réunion plénière des sites d'essais du CLA, janvier 2009

La réunion annuelle de tous les sites d'essais qui participent au Programme des pesticides à usage limité (PPUL) constitue une composante importante du cycle d'activités du CLA. Elle se tient en janvier de chaque année, et la réunion de 2009 s'est déroulée du 6 au 8 janvier à l'édifice Neatby du Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux, d'AAC, à Ottawa.

Il s'agit de la seule réunion de l'année où les participants du PPUL se rencontrent en personne. Elle constitue, en outre, une importante activité de planification des recherches, car elle rassemble les membres des équipes du Programme en provenance de l'administration centrale et des neuf centres de recherches qui y participent, d'un bout à l'autre du pays. Pendant la réunion, on assigne aux responsables principaux les essais qu'ils devront effectuer au cours de la prochaine saison de croissance relativement à l'efficacité des pesticides, à la tolérance des cultures à des pesticides et en ce qui concerne les résidus de pesticide. Ces responsables principaux conduiront les recherches dans leurs champs d'expérimentation ou dans les champs qui appartiennent à des collaborateurs.

Mise en commun des connaissances

La réunion offre aux responsables principaux une occasion de discuter des détails des essais avec les coordonnateurs de projet et les directeurs d'étude, ce qui facilite l'attribution des essais. Les discussions permettent également de rehausser les connaissances de tous les participants et de fournir un aperçu de nos sites de recherches ainsi que des vocations, des

compétences et des champs de spécialisation des membres de leurs équipes.

En plus de la planification de la recherche et de l'attribution des essais, la réunion plénière de tous les sites d'essais comprend un volet sur les « leçons apprises ». On y tient une séance vouée à la rétrospective de l'année écoulée, où les responsables principaux partagent leurs réussites et leurs défis, discutent des solutions et mettent en commun leurs connaissances. Leurs exposés offrent un aperçu des dispositions uniques qu'ils ont prises pour préparer et mener leurs essais. Ces activités suscitent de nombreuses discussions et permettent aux membres des équipes d'explorer de nouvelles idées, de discuter de leurs démarches en matière de recherches et de décrire leurs pratiques exemplaires.

Les exposés présentés par les directeurs d'étude et les coordonnateurs de projet permettent de lier à des projets précis les données d'essai produites par les sites de recherches, ce qui contribue à dresser un tableau d'ensemble de l'état d'avancement des projets. Les responsables principaux ont ainsi l'occasion de constater l'utilisation que l'on a faite des résultats d'essais, puis les coordonnateurs de projet peuvent communiquer les aspects qui se sont révélés fructueux et ceux qu'il est possible d'améliorer.

Axe d'intervention

Afin d'assurer le maintien de la correspondance entre l'orientation du Programme et celle du Ministère, la réunion débute par un exposé sommaire de l'état actuel des politiques et programmes ministériels, et par un aperçu de la contribution du CLA et du PPUL par rapport à l'atteinte des objectifs du Ministère. Cette séance comporte aussi un exposé sur les progrès accomplis par le CLA jusqu'à ce jour et sur les commentaires formulés par ses partenaires.

En outre, la participation de l'ARLA à la réunion renforce la relation de travail établie entre les fonctionnaires du Programme d'homologation des pesticides à usage limité, mis en œuvre par cette agence, et elle favorise le dialogue entre les deux organisations. Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir des fonctionnaires de l'ARLA aux séances sur les herbicides, la pathologie et l'entomologie, où ils ont présenté des exposés sur les exigences en matière de données, la préparation de documents justificatifs, la mise en correspondance des données et l'extrapolation. Des discussions animées ont suivi ces exposés.

Le technicieu Rick Pineo de Kentville, Nouvelle-Écosse. © AAC

La réunion plénière de tous les sites offre une occasion en or d'offrir de la formation de groupe. Non seulement la formation nous aide-t-elle à rehausser de façon continue nos connaissances et nos compétences, mais elle permet aussi de satisfaire à l'obligation de renseigner notre personnel sur les Bonnes pratide laboratoire. La formation de groupe assure aussi la communication d'un message cohérent à toutes nos équipes et elle permet aux participants d'entendre les questions ainsi que les points de vue des employés des autres sites d'essais.

Puisque nous personnalisons notre formation en fonction des besoins du groupe, nous sollicitons d'abord l'avis des membres des équipes. Nous compilons ensuite les réponses et discutons des résultats, afin de déterminer la formation qui serait la plus pertinente pour chacun. Cette année, nous nous sommes concentrés sur le thème suivant : « Les essais : depuis la planification jusqu'à l'exécution ». Nous avons adopté une démarche fondée sur un jeu de rôle, dans lequel les participants s'imaginaient dans la position d'autrui. La démarche a suscité de nombreux débats et les commentaires formulés à la suite de la séance se sont révélés très positifs.

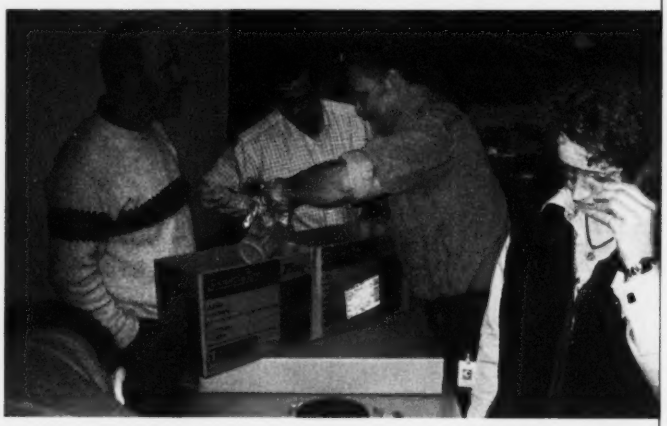

Nous avons conclu ces trois jours de réunion par une soirée de rencontre sociale, où différents aliments régionaux ont pris la vedette, tels des fruits, des légumes, des jus, des vins et des fromages. Désignée sous le vocable de « festin régional », cette soirée est devenue la façon traditionnelle de terminer chaque réunion plénière. Le personnel de chacun des centres de recherches y apporte un mets raffiné provenant de sa région respective, puis explique à l'assemblée sa provenance, la façon dont il est produit et son mode de préparation. Nous attendons tous cet événement avec impatience, car il rallie la tradition régionale à notre amour des aliments et de l'agriculture.

Au moment des « au revoir », à la fin de la réunion, nous avions abattu beaucoup de besogne, partagé de nombreuses idées et expériences, et goûté à d'excellentes denrées canadiennes. La réunion nous incite à poursuivre sur la lancée de nos succès et à attaquer les attributions d'essais de cette année avec notre vigueur et notre créativité coutumières. Notre dernière tâche, et non la moindre, a été de jeter les premiers fondements de la prochaine réunion plénière de tous les sites, soit celle de janvier 2010.

Les nouveautés du site Web du CLA

Plusieurs nouveaux éléments se sont rajoutés sur notre site Web depuis notre bulletin d'information précédent. Voici un aperçu des activités en cours :

- **De nombreuses nouvelles** Stratégies de réduction des risques **pour la lutte contre la tavelure du pommier, la moisissure blanche, les sauterelles, le taupin et l'ascochytose du pois chiche ont été publiées à l'intention des producteurs.**
- **La liste des titres des** Projets de mise en œuvre 2009 **est maintenant disponible et l'on y poursuit l'affichage des résultats des** Projets de mise en œuvre **du CLA entrepris au cours des années précédentes.**

Pour recevoir de l'information sur les mises à jour de notre site Web, inscrivez-vous à notre Service d'avis par courriel**. Ces avis comportent des liens vers les nouveaux documents offerts sur notre site Web.**

Demandes d'homologation et homologations de 2009

La procédure d'homologation d'un nouveau pesticide à usage limité commence par le Programme sur les pesticides à usage limité du CLA, qui prépare un dossier d'information fondé sur les données recueillies dans le cadre des essais au champ et des analyses de laboratoire. Le dossier est alors présenté à l'ARLA de Santé Canada pour obtenir l'homologation du pesticide pour un usage particulier. L'ARLA analyse le dossier et décide si oui ou non le pesticide doit être homologué en fonction de cet usage au Canada. S'il est homologué, le produit peut être utilisé par les producteurs selon les prescriptions de l'étiquette.

Le PRRP du CLA apporte également son aide aux entreprises pour préparer des dossiers d'homologation de biopesticides, pour autant que ces produits visent des priorités en matière de réduction des risques liés aux pesticides qui ont été déterminées dans le cadre des consultations avec les producteurs.

Demandes d'homologation entre le 1er février 2009 et le 31 mai 2009

Culture	Ravageur(s)	Produit(s)	Ingrédient actif	Numéro de projet
Bleuet de Corymbe	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Dual II Magnum	S-métolachlore	AAFC04-070
Bleuet de Corymbe	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Dual Magnum Herbicide	S-métolachlore	AAFC09-064
Brocoli	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Goal 2XL	oxyfluorfène	AAFC07-004
Carotte	Alternariose (*Alternaria dauci*); Brûlure cercosporéenne (*C. carotae*); Sclérotinia, pourriture blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*)	Allegro	fluazinam	AAFC05-053
Chou	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Goal 2XL	oxyfluorfène	AAFC07-005
Chou-fleur	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Goal 2XL	oxyfluorfène	AAFC07-039
Concombre	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Command 360ME	clomazone	AAFC04-036
Concombre, melon véritable et courge d'été (Groupe de cultures 9)	Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Fraise	Punaises du genre Lygus	Rimon 10 EC	novaluron	AAFC07-052
Fraise	Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Haricot, sec edible	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Solo Basagran Forte	timazamox bentazone	AAFC06-004
Haricot, vert	Pyrale du maïs Légionnaire d'automne	Rimon 10 EC	novaluron	AAFC06-037
Luzerne (pour semence)	Punaises du genre Lygus	Assail	acetamiprid	AAFC03-094
Plantes d'ornement (Rhododendron	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Heritage	azoxystrobine	AAFC07-061
Plantes d'ornement (Viorne)	Chrysomèle de la viorne	Coragen	chlorantraniliprole	AAFC07-065
Poivron	*Pseudumonas syringae, Xanthomanas vesicatoria*	Agriphage	bacteriophage	Programme de RRLP
Poivron de champ	Pyrale du maïs	Rimon 10 EC	novaluron	AAFC06-038
Poivron, de champ et de serre	Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Pomme de terre	Mildiou, Alternariose	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Pomme de terre	*Rhizoctonia solani*	Heads Up Plant Protectant	*Saponins* de *Chenopodium quinoa*	Programme de RRLP
Raisin	Coccinelles	Ripcord 400 EC Insecticide	cyperméthrine	AAFC05-041
Raisin	PBlanc, Mildiou	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Tomate de serre	Chancre bactérien (*Clavibacter michiganensis*)	Agriphage	Bactériophage	AAFC06-060
Tomate, de champ et de serre	Mildiou, Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP

Nous avons conclu ces trois jours de réunion par une soirée de rencontre sociale, où différents aliments régionaux ont pris la vedette, tels des fruits, des légumes, des jus, des vins et des fromages. Désignée sous le vocable de « festin régional », cette soirée est devenue la façon traditionnelle de terminer chaque réunion plénière. Le personnel de chacun des centres de recherches y apporte un mets raffiné provenant de sa région respective, puis explique à l'assemblée sa provenance, la façon dont il est produit et son mode de préparation. Nous attendons tous cet événement avec impatience, car il rallie la tradition régionale à notre amour des aliments et de l'agriculture.

Au moment des « au revoir », à la fin de la réunion, nous avions abattu beaucoup de besogne, partagé de nombreuses idées et expériences, et goûté à d'excellentes denrées canadiennes. La réunion nous incite à poursuivre sur la lancée de nos succès et à attaquer les attributions d'essais de cette année avec notre vigueur et notre créativité coutumières. Notre dernière tâche, et non la moindre, a été de jeter les premiers fondements de la prochaine réunion plénière de tous les sites, soit celle de janvier 2010.

Les nouveautés du site Web du CLA

Plusieurs nouveaux éléments se sont rajoutés sur notre site Web depuis notre bulletin d'information précédent. Voici un aperçu des activités en cours :

- **De nombreuses nouvelles** Stratégies de réduction des risques **pour la lutte contre la tavelure du pommier, la moisissure blanche, les sauterelles, le taupin et l'ascochytose du pois chiche ont été publiées à l'intention des producteurs.**
- **La liste des titres des** Projets de mise en œuvre 2009 **est maintenant disponible et l'on y poursuit l'affichage des résultats des** Projets de mise en œuvre **du CLA entrepris au cours des années précédentes.**

Pour recevoir de l'information sur les mises à jour de notre site Web, inscrivez-vous à notre Service d'avis par courriel. **Ces avis comportent des liens vers les nouveaux documents offerts sur notre site Web.**

Demandes d'homologation et homologations de 2009

La procédure d'homologation d'un nouveau pesticide à usage limité commence par le Programme sur les pesticides à usage limité du CLA, qui prépare un dossier d'information fondé sur les données recueillies dans le cadre des essais au champ et des analyses de laboratoire. Le dossier est alors présenté à l'ARLA de Santé Canada pour obtenir l'homologation du pesticide pour un usage particulier. L'ARLA analyse le dossier et décide si oui ou non le pesticide doit être homologué en fonction de cet usage au Canada. S'il est homologué, le produit peut être utilisé par les producteurs selon les prescriptions de l'étiquette.

Le PRRP du CLA apporte également son aide aux entreprises pour préparer des dossiers d'homologation de biopesticides, pour autant que ces produits visent des priorités en matière de réduction des risques liés aux pesticides qui ont été déterminées dans le cadre des consultations avec les producteurs.

Demandes d'homologation entre le 1er février 2009 et le 31 mai 2009

Culture	Ravageur(s)	Produit(s)	Ingrédient actif	Numéro de projet
Bleuet de Corymbe	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Dual II Magnum	S-métolachlore	AAFC04-070
Bleuet de Corymbe	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Dual Magnum Herbicide	S-métolachlore	AAFC09-064
Brocoli	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Goal 2XL	oxyfluorfène	AAFC07-004
Carotte	Alternariose (*Alternaria dauci*); Brûlure cercosporéenne (*C. carotae*); Sclérotinia, pourriture blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*)	Allegro	fluazinam	AAFC05-053
Chou	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Goal 2XL	oxyfluorfène	AAFC07-005
Chou-fleur	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Goal 2XL	oxyfluorfène	AAFC07-039
Concombre	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Command 360ME	clomazone	AAFC04-036
Concombre, melon véritable et courge d'été (Groupe de cultures 9)	Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Fraise	Punaises du genre Lygus	Rimon 10 EC	novaluron	AAFC07-052
Fraise	Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Haricot, sec edible	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Solo Basagran Forte	timazamox bentazone	AAFC06-004
Haricot, vert	Pyrale du maïs Légionnaire d'automne	Rimon 10 EC	novaluron	AAFC06-037
Luzerne (pour semence)	Punaises du genre Lygus	Assail	acetamiprid	AAFC03-094
Plantes d'ornement (Rhododendron	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Heritage	azoxystrobine	AAFC07-061
Plantes d'ornement (Viorne)	Chrysomèle de la viorne	Coragen	chlorantraniliprole	AAFC07-065
Poivron	*Pseudumonas syringae, Xanthomanas vesicatoria*	Agriphage	bacteriophage	Programme de RRLP
Poivron de champ	Pyrale du maïs	Rimon 10 EC	novaluron	AAFC06-038
Poivron, de champ et de serre	Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Pomme de terre	Mildiou, Alternariose	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Pomme de terre	*Rhizoctonia solani*	Heads Up Plant Protectant	*Saponins* de *Chenopodium quinoa*	Programme de RRLP
Raisin	Coccinelles	Ripcord 400 EC Insecticide	cyperméthrine	AAFC05-041
Raisin	PBlanc, Mildiou	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP
Tomate de serre	Chancre bactérien (*Clavibacter michiganensis*)	Agriphage	Bactériophage	AAFC06-060
Tomate, de champ et de serre	Mildiou, Blanc	Timorex Gold	huile de théier	Programme de RRLP

Homologations accordées entre le 1er février 2009 et le 31 mai 2009

Culture	Ravageur(s)	Produit(s)	Ingrédient actif	Numéro de projet
Amélanchier	Tache entomosporienne (*Entomosporium mespilii*)	Switch 62.5 WG Fungicide	cyprodinile fludioxonil	AAFC07-018
Bleuet	Pourriture sclérotique du bleuetier	Serenade Max	*Bacillus subtilis*	BPI07-030
Bleuet de Corymbe	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC08-040
Canola	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Carotte	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Céleri	*Sclerotinia minor, Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Cerise	Tordeuse orientale du pêcher Trypète des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-043
Chicorée	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Poast Ultra	séthoxydime	AAFC03-002
Chou	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Concombre de serre	Oïdium, blanc (*Leveillula taurica*) Brûlure causé par Botrytis (*Botrytis cinerea*)	Pristine WG Fungicide	pyraclostrobine bcscalide	AAFC04-041
Fraise	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-007
Groseilles	Oidium brun (*Sphaerotheca mors-uvae*)	Pristine WG Fungicide	pyraclostrobine boscalide	AAFC06-018
Haricot, sec	Brûlures bactérienne (*Xanthomanos axonopodis pv. phaseoli*) tache auréolée (*Pseudomonas syringae pv. phaseolicola*) graisse bactérienne (*Pseudomonas syringae pv. syringae*)	Kocide 2000	composés cuivrés	AAFC05-017
Haricot, sec, mange-tout & soja	Sclerotinia sclerotiorum	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Haricot, vert	Brûlures bactérienne (*Xanthomanos axonopodis pv. phaseoli*) tache auréolée (*Pseudomonas syringae pv. phaseolicola*) graisse bactérienne (*Pseudomonas syringae pv. syringae*)	Kocide 2000	composés cuivrés	AAFC05-018
Maïs, de semence	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Impact	topramézone	AAFC07-069
Maïs, de semence	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-071
Maïs, sucré	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-072
oignon, sec	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC05-006
Pêche	Tordeuse orientale du pêcher Trypète des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-044
Laitue	*Sclerotinia minor, Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Plantes ornementales, cultivées en contenant	Charançon noir de la vigne, Charançon des racines	Met-52	*Metarhizium anisopliae*	Programme de RRLP
Plantes d'ornement (extérieures)	Mauvaises herbes sur l'étiquette	SureGuard	flumioxazin	AAFC06-011
Pomme	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-006
Pomme de terre	Vers-fil-de-fer	Titan ST	clothianidine	AAFC04-001

Homologations accordées entre le 1er février 2009 et le 31 mai 2009

Culture	Ravageur(s)	Produit(s)	Ingrédient actif	Numéro de projet
Pomme de terre	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-002
Prune	Charançon de la prune Tordeuse orientale du pêcher Trypète des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-045
Raisin	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-008
Sols agricoles et horticoles	*Sclerotinia minor, Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Tomate	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	PRR Program
Tournesol	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP

Calendrier d'événements

Western Forum on Pest Management
Du 15 au 17 octobre 2009
Winnipeg (Manitoba)

Symposium du Forum canadien sur la lutte biologique
Le 19 octobre 2009
Winnipeg (Manitoba)

59e Assemblée annuelle
de la Société d'entomologie du Canada
DU 18 au 21 octobre 2009
Winnipeg (Manitoba)

Réunion de la Société canadienne de malherbologie
Du 24 au 26 novembre 2009
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Mouvements de personnel

Dr Manjeet Sethi a été nommé directeur général du CLA et il occupe déjà ses nouvelles fonctions. Sa carrière scientifique a débuté en Inde, où il a obtenu un diplôme en études vétérinaires et une maîtrise en santé publique vétérinaire. C'est au Canada, toutefois, qu'il a obtenu son doctorat en immunologie vétérinaire. Plus récemment, il a occupé le poste de directeur de la recherche et du développement à l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Dr Sethi fera bénéficier le CLA de sa vaste expérience de la recherche et du développement scientifique, mais aussi de ses connaissances en affaires réglementaires. Sa nomination coïncide avec le lancement du Plan d'action réglementaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui s'inscrit dans l'initiative stratégique Cultivons l'avenir. Il peut compter sur notre entière collaboration pour l'exécution de ses nouvelles fonctions.

Mme Leslie Cass a été nommée au poste de gestionnaire du Programme de réduction des risques liés aux pesticides. Elle s'est jointe au Programme en 2003, à titre de coordonnatrice de la recherche, après de nombreuses années de service au sein de la Direction générale de la recherche. Elle occupait le poste de gestionnaire intérimaire du programme depuis avril 2008.

Au mois de mars, M. David Courcelles a été nommé au poste de coordonnateur adjoint de projet au sein du Programme des pesticides à usage limité (PPUL). L'essentiel de son travail consistera à assister le personnel du Programme aux fins des projets menés dans le cadre du programme IR-4 et des projets classés Priorité « A » sans solution.

Homologations accordées entre le 1er février 2009 et le 31 mai 2009

Culture	Ravageur(s)	Produit(s)	Ingrédient actif	Numéro de projet
Amélanchier	Tache entomosporienne (*Entomosporium mespilii*)	Switch 62.5 WG Fungicide	cyprodinile fludioxonil	AAFC07-018
Bleuet	Pourriture sclérotique du bleuetier	Serenade Max	*Bacillus subtilis*	BPI07-030
Bleuet de Corymbe	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC08-040
Canola	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Carotte	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Céleri	*Sclerotinia minor, Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Cerise	Tordeuse orientale du pêcher Trypète des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-043
Chicorée	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Poast Ultra	séthoxydime	AAFC03-002
Chou	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Concombre de serre	Oïdium, blanc (*Leveillula taurica*) Brûlure causé par Botrytis (*Botrytis cinerea*)	Pristine WG Fungicide	pyraclostrobine boscalide	AAFC04-041
Fraise	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-007
Groseilles	Oïdium brun (*Sphaerotheca mors-uvae*)	Pristine WG Fungicide	pyraclostrobine boscalide	AAFC06-018
Haricot, sec	Brûlures bactérienne (*Xanthomanos axonopodis pv. phaseoli*) tache auréolée (*Pseudomonas syringae pv. phaseolicola*) graisse bactérienne (*Pseudomonas syringae pv. syringae*)	Kocide 2000	composés cuivrés	AAFC05-017
Haricot, sec, mange-tout & soja	Sclerotinia sclerotiorum	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Haricot, vert	Brûlures bactérienne (*Xanthomanos axonopodis pv. phaseoli*) tache auréolée (*Pseudomonas syringae pv. phaseolicola*) graisse bactérienne (*Pseudomonas syringae pv. syringae*)	Kocide 2000	composés cuivrés	AAFC05-018
Maïs, de semence	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Impact	topramézone	AAFC07-069
Maïs, de semence	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-071
Maïs, sucré	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-072
oignon, sec	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC05-006
Pêche	Tordeuse orientale du pêcher Trypète des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-044
Laitue	*Sclerotinia minor, Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Plantes ornementales, cultivées en contenant	Charançon noir de la vigne, Charançon des racines	Met-52	*Metarhizium anisopliae*	Programme de RRLP
Plantes d'ornement (extérieures)	Mauvaises herbes sur l'etiquette	SureGuard	flumioxazin	AAFC06-011
Pomme	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-006
Pomme de terre	Vers-fil-de-fer	Titan ST	clothianidine	AAFC04-001

Homologations accordées entre le 1er février 2009 et le 31 mai 2009

Culture	Ravageur(s)	Produit(s)	Ingrédient actif	Numéro de projet
Pomme de terre	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-002
Prune	Charançon de la prune Tordeuse orientale du pêcher Trypète des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-045
Raisin	Mauvaises herbes sur l'étiquette	Chateau	flumioxazin	AAFC07-008
Sols agricoles et horticoles	*Sclerotinia minor, Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP
Tomate	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	PRR Program
Tournesol	*Sclerotinia sclerotiorum*	Contans WG	*Coniothyrium minitans*	Programme de RRLP

Calendrier d'événements

Western Forum on Pest Management
Du 15 au 17 octobre 2009
Winnipeg (Manitoba)

Symposium du Forum canadien sur la lutte biologique
Le 19 octobre 2009
Winnipeg (Manitoba)

59e Assemblée annuelle
de la Société d'entomologie du Canada
DU 18 au 21 octobre 2009
Winnipeg (Manitoba)

Réunion de la Société canadienne de malherbologie
Du 24 au 26 novembre 2009
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Mouvements de personnel

Dr Manjeet Sethi a été nommé directeur général du CLA et il occupe déjà ses nouvelles fonctions. Sa carrière scientifique a débuté en Inde, où il a obtenu un diplôme en études vétérinaires et une maîtrise en santé publique vétérinaire. C'est au Canada, toutefois, qu'il a obtenu son doctorat en immunologie vétérinaire. Plus récemment, il a occupé le poste de directeur de la recherche et du développement à l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Dr Sethi fera bénéficier le CLA de sa vaste expérience de la recherche et du développement scientifique, mais aussi de ses connaissances en affaires réglementaires. Sa nomination coïncide avec le lancement du Plan d'action réglementaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui s'inscrit dans l'initiative stratégique Cultivons l'avenir. Il peut compter sur notre entière collaboration pour l'exécution de ses nouvelles fonctions.

Mme Leslie Cass a été nommée au poste de gestionnaire du Programme de réduction des risques liés aux pesticides. Elle s'est jointe au Programme en 2003, à titre de coordonnatrice de la recherche, après de nombreuses années de service au sein de la Direction générale de la recherche. Elle occupait le poste de gestionnaire intérimaire du programme depuis avril 2008.

Au mois de mars, M. David Courcelles a été nommé au poste de coordonnateur adjoint de projet au sein du Programme des pesticides à usage limité (PPUL). L'essentiel de son travail consistera à assister le personnel du Programme aux fins des projets menés dans le cadre du programme IR-4 et des projets classés Priorité « A » sans solution.